



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE : SESSION DE JANVIER

L'engagement sans faille des Vert-e-s neuchâtelois-e-s a permis lors de la dernière session de renforcer les droits sociaux des minorités. De plus, l'acceptation de la résolution interpartis *Pour une mobilité estudiantine forte* démontre l'engagement des Vert-e-s pour un monde ouvert.

Les Vert-e-s neuchâtelois-e-s se réjouissent du renforcement du congé maternité pour le personnel de la fonction publique. En faisant démarrer ce congé au jour de la naissance, le Grand Conseil abroge une inégalité de traitement inique entre mères. « L'Etat de Neuchâtel continuera ainsi de proposer des conditions acceptables et en phase avec les pratiques des grands employeurs cantonaux », souligne **Clarence Chollet**. Toutefois, les Vert-e-s regrettent vivement que cette avancée sociale ait été l'occasion pour la droite d'attaquer les droits des femmes. Les Vert-e-s resteront donc sur le qui-vive tout au long de la législature pour empêcher le démantèlement des acquis sociaux.

Les Vert-e-s sont également satisfait-e-s de l'acceptation de la motion interpartis, corédigée par **Juliette Grimm** et **Manon Roux**, demandant l'interdiction des thérapies de conversion. Il n'est en effet plus possible de laisser de telles démarches destructrices avoir cours dans le Canton. Néanmoins, les Vert-e-s regrettent vivement que le Grand Conseil ait accepté de réduire la portée de cette motion en refusant d'introduire une interdiction formelle dans sa législation.

En acceptant la résolution interpartis d'**Emile Blant** « Pour une adhésion de la Suisse à Erasmus+, pour une mobilité estudiantine forte », le Grand Conseil maintient sa politique d'ouverture sur le monde et l'Europe en particulier. Les étudiantes et étudiants doivent en effet pouvoir bénéficier des meilleures conditions possibles de mobilité internationale. Il n'est plus envisageable à l'heure de la mondialisation que les échanges estudiantins soient freinés par d'inutiles questions administratives dans des domaines aussi pointus que la formation tertiaire et la recherche académique.

Neuchâtel, le 26 janvier 2021

### CONTACTS

Christine Ammann Tschopp, présidente des Vert-e-s neuchâtelois-es  
[christine.ammanntschopp@gmail.com](mailto:christine.ammanntschopp@gmail.com), tél. mobile: 078 683 86 31

Secrétariat cantonal  
[info@verts-ne.ch](mailto:info@verts-ne.ch), tél. : 032 852 07 26